

Pour recevoir gratuitement tous les mois la lettre de la Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services [www.industrie.gouv.fr/abonnementlettre-dgcis](http://www.industrie.gouv.fr/abonnementlettre-dgcis)

## DOSSIER : LES TIC DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE, UN SECTEUR D'AVENIR, *Voir p. 2.*

### EN BREF

#### Des nouvelles mesures pour le financement des entreprises

Pour aider les entreprises à trouver les financements de moyen et long terme dont elles ont besoin, 2 Md€ de financements publics seront mobilisés, avec un renforcement des capacités d'intervention en fonds propres, grâce à des moyens supplémentaires : 150 M€ pour les investissements directs et 100 M€ dans les fonds régionaux, ainsi qu'à la mise en place d'un fonds de consolidation de 200 M€ pour les besoins en fonds propres d'entreprises accompagnées par la médiation. Mais également grâce au développement de l'offre de quasi-fonds propres au travers de la création d'un fonds de 300 M€ d'obligations convertibles (OC+) et du déploiement, à partir du début novembre, d'un contrat de développement participatif (1 Md€ de financements bancaires de 5 à 7 ans avec un différé d'amortissement et sans sûreté). Le déploiement de ces moyens sera assuré par Oséo pour les prêts participatifs et par le Fonds stratégique d'investissement (FSI) qui comprend désormais deux segments supplémentaires (FSI PME et FSI France investissement). L'accès à ce dernier sera facilité par la mise en place de délégués régionaux du FSI et par des engagements de réponse dans un délai de quatre semaines pour les engagements inférieurs à 4 M€.

- [www.oseo.fr](http://www.oseo.fr)
- [www.fonds-fsi.fr](http://www.fonds-fsi.fr)
- [gaetan.rudant@finances.gouv.fr](mailto:gaetan.rudant@finances.gouv.fr)

#### Téléprocédure TÉLÉSCOPE

La Mission nationale de contrôle des précurseurs chimiques (MNCPC) de la Dgcis a mis en place une nouvelle téléprocédure pour permettre aux entreprises de répondre à leurs obligations de déclaration d'échange et d'utilisation de produits sensibles. La MNCPC a en charge le suivi de 21 produits chimiques dits précurseurs de drogue. Ces produits sont regroupés en trois catégories, la catégorie 1 étant la plus sensible. Sa mission répond à la fois aux directives mondiales, européennes et nationales. Tous les flux d'importation et d'exportation de catégorie 1 et 2 ainsi que certains produits de la catégorie 3 doivent être déclarés annuellement par les entreprises

qui fabriquent, utilisent, vendent ou achètent ces produits. La téléprocédure TÉLÉSCOPE (Téléprocédure de Surveillance du Commerce et des Opérations sur les Précurseurs pour les Entreprises) est accessible depuis internet en mode sécurisé. L'accès au site est restreint aux seules personnes qui sont habilitées par la mission, soit environ 1 000 entreprises concernées. La déclaration annuelle au titre de l'année 2009 peut être réalisée sur Téléscope depuis le 1<sup>er</sup> août 2009 jusqu'à mi-janvier 2010.

- [www.industrie.gouv.fr/pratique/mncpc/mncpc\\_perspec.htm](http://www.industrie.gouv.fr/pratique/mncpc/mncpc_perspec.htm)
- [chantal.dorleac@finances.gouv.fr](mailto:chantal.dorleac@finances.gouv.fr)

#### Simplification de l'accès à l'information sur les entreprises

Les bases de données Euridile et Infogreffe sont en train de fusionner et l'ensemble de leurs données est accessible depuis le 1<sup>er</sup> octobre sur le site [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr).

Cette démarche part de leur volonté partagée d'améliorer le service rendu aux utilisateurs, grâce à une réduction des opérations de saisie, favorable à la réduction des délais de mise à disposition des informations et au renforcement de la qualité des données. Le 21 septembre dernier, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) et le GIE Infogreffe ont finalisé leur accord de coopération conduisant à ces nouvelles modalités de gestion et de diffusion du Registre national du commerce et des sociétés.

- [catherine.ducombeau@finances.gouv.fr](mailto:catherine.ducombeau@finances.gouv.fr)

#### Opération nationale en faveur de la transmission-reprise d'entreprises

Sous l'impulsion d'Hervé Novelli, l'Agence pour la création d'entreprises (APCE), l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, l'Assemblée permanente des chambres de métiers, le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et le Conseil supérieur du notariat mènent conjointement des actions destinées à accompagner les chefs d'entreprise qui devraient céder leur société dans les dix ans à venir. Dans ce cadre, l'APCE a mis en ligne sur le site [www.prediapce.fr](http://www.prediapce.fr), un auto-diagnostic, qui

# 5,8 Md€

C'est le montant du Crédit d'impôt recherche (CIR) en 2009 pour soutenir la R&D des entreprises. Il correspond principalement à des dépenses de R&D 2008, 2007 et 2006. La mesure du plan de relance de restitution anticipée du CIR représente environ 3,8 Md€ (estimation projet de loi de finances pour 2010).

[www.entreprises.gouv.fr/pdf/kitgrippeAentreprise.pdf](http://www.entreprises.gouv.fr/pdf/kitgrippeAentreprise.pdf)  
Ce kit grippe A est destiné aux entrepreneurs, aux dirigeants de TPE et PME, artisans, commerçants et professions libérales.

## DOSSIER

## Les TIC dans le domaine de la santé et de l'autonomie, un secteur d'avenir



Par Astrid Southon, chargée de mission TIC & santé à la Dgcis

***Afin de développer les usages des TIC pour la prise en charge de la santé à domicile et de l'autonomie, un Centre de référence national est mis en place en collaboration avec le ministère de la santé et de la CNSA.***

Les technologies de l'information et de la communication ont un rôle capital à jouer en matière de prise en charge des patients, notamment dans l'organisation des soins et des interventions sanitaires et sociales autour du domicile. Elles offrent également des solutions afin d'assurer le confort et la sécurité des personnes. Les TIC sont par exemple au cœur des dispositifs qui permettront d'assurer le télémonitoring ou la télésurveillance des personnes en assurant la liaison permanente entre le patient et les équipes médicales. Encore embryonnaires, ces activités sont appelées à se développer largement du fait du vieillissement de la population et de l'augmentation des maladies chroniques, qui exigera de plus en plus de suivi des personnes.

Un premier bilan, début 2008, a montré que de nombreux acteurs commençaient déjà à travailler sur cette thématique. En effet à l'échelle locale des expérimentations se sont multipliées, de grands groupes industriels ont créé des divisions spécifiques dédiées, et de nombreux laboratoires travaillent déjà dans ce domaine.

La France dispose d'atouts majeurs afin d'offrir des solutions sur cette thématique au travers de son tissu industriel et notamment de ses PME dans les trois domaines de compé-

tences qui apparaissent clés pour le développement de la santé à domicile : les capteurs, les télécommunications et les logiciels associés.

Afin de mettre en place un cadre favorable au développement des solutions, il est essentiel de permettre un meilleur transfert des technologies des laboratoires vers l'industrie et de développer les partenariats et le dialogue entre les différents acteurs : utilisateurs, acteurs santé, académiques, industriels.

Un constat qui a débouché sur différentes actions. Dès novembre 2008, une lettre d'intention signée par des pôles de compétitivité TIC, des pôles santé et des CHU visait à instaurer une collaboration sur les projets de TIC en santé.

Par ailleurs, en décembre 2008, un appel à candidature du ministre a été lancé pour créer un Centre de référence « santé à domicile et autonomie » qui permettrait à l'ensemble des acteurs (industriels, monde académique, utilisateurs ou acteurs de santé) de travailler ensemble, de monter des projets et de favoriser des innovations d'usage dans le domaine.

Le 22 mai 2009, Luc Chatel a donc annoncé la création d'un Centre de référence national pour la prise en charge de la santé à domicile et de l'autonomie. Porté par les quatre pôles

de compétitivité *Elophys*, *Cancer Bio Santé*, *SCS (Solutions Communicantes Sécurisées)* et *Minalogic*, et les CHU de Limoges, Toulouse, Nice et Grenoble, il a pour siège la ville de Nice. Opérationnel dès la fin de l'année, le centre sera soutenu par le ministère de l'Industrie à hauteur de 4 M€ sur trois ans et aura pour mission de développer l'usage des TIC dans ce domaine et de permettre la réalisation et la diffusion de solutions. Il renforcera le travail entre l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur et sera ouvert à de nouveaux partenariats. Il mènera des missions d'intérêt général (information et sensibilisation des acteurs, coordination d'initiatives collectives, contribution à la normalisation, suivi des évolutions légales et réglementaires, etc.) et pourra également assurer des prestations commerciales (formation, veille, conseil, etc.).

Un soutien pour les entreprises, puisqu'il devrait les aider dans leurs projets, faciliter les partenariats, disposer de moyens de test et d'essai afin de vérifier l'intégration des solutions préconisées avec d'autres ou encore leur donner des conseils en matière de normalisation. Une opportunité pour le marché de se structurer et, au-delà, d'affirmer ses ambitions économiques.

➤ [astrid.southon@finances.gouv.fr](mailto:astrid.southon@finances.gouv.fr)

## EN BREF

s'adresse à tous les cédants d'entreprise. Gratuit et confidentiel, il permet, sous forme d'un questionnaire, de jauger la transmissibilité de son entreprise. Sur le même site, les dirigeants de plus de 50 ans ayant une entreprise de 10 à 250 salariés trouveront également des informations sur un pré-diagnostic accompagné par un consultant expérimenté. Cette dernière prestation, facturée 200 €, correspond à un coût de 2 000 €, car elle est subventionnée à hauteur de 90 %. Une base de données de repreneurs potentiels sera bientôt mise en ligne sur le site [www.apce.com](http://www.apce.com). Elle permettra à chaque candidat à la reprise d'une entreprise de donner de la lisibilité à son projet et se faire connaître des intermédiaires de la profession et des dirigeants d'entreprise, cédants potentiels.

➤ [yves.jouot@finances.gouv.fr](mailto:yves.jouot@finances.gouv.fr)

8<sup>e</sup> Rencontres de l'Ingénierie, de la construction et de l'industrie

Syntec Ingénierie organise, en partenariat avec la Dgcis, les 8<sup>e</sup> Rencontres de l'Ingénierie, le 22 octobre prochain au CNIT la Défense à Paris. Cette manifestation rassemblant plus de 2 500 personnes permettra d'instaurer des échanges privilégiés entre les ingénieristes, leurs clients et leurs partenaires publics et privés. Les thèmes majeurs de la croissance verte ainsi que du *lean engineering* (excellence opérationnelle appliquée à l'ingénierie) seront débattus lors de cette journée, chacun pouvant témoigner notamment de l'importance des enjeux liés au développement durable ainsi que son intégration dans leur stratégie. Le secteur de l'ingénierie – qui conçoit, développe et manage les projets industriels, d'in-

frastructures, de construction et de nouveaux produits pour l'industrie – représente 36 Md€ de chiffre d'affaires en 2008, 10 Md€ d'exportations et 215 000 emplois.

➤ [www.syntec-ingenierie.fr](http://www.syntec-ingenierie.fr)

➤ [www.rencontres-ingenierie2009.com](http://www.rencontres-ingenierie2009.com)

➤ [sylvie.donne@finances.gouv.fr](mailto:sylvie.donne@finances.gouv.fr)

Lancement du 9<sup>e</sup> appel à projets de recherche et développement

L'État a décidé de lancer un 9<sup>e</sup> appel à projets en faveur des projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) des pôles de compétitivité. Les porteurs des projets seront invités à déposer leur dossier, avant la fin du mois de novembre 2009, directement sur l'extranet dédié, comme pour les deux

## LES INTERVIEWS

## « Une extraordinaire opportunité de développement de marchés »



Olivier Le-berre, Directeur Marketing France du groupe Legrand

***Implanté dans plus de 70 pays, avec un effectif de 34 800 collaborateurs, Legrand occupe une position de leader mondial sur certains produits et systèmes électriques. Il accompagne aussi de nombreux projets dans le domaine de l'autonomie de la personne.***

#### Quelles sont les principales caractéristiques du groupe Legrand ?

Legrand est le spécialiste mondial des produits et systèmes d'installations électriques et réseaux d'informations, pour les lieux de vie et de travail. Fort de 34 800 salariés dans le monde, le groupe a réalisé 4,2 Md€ de chiffre d'affaires en 2008.

#### Comment intervenez-vous sur la domotique au service de l'autonomie ?

Notre démarche se traduit par l'accompagnement de nombreux projets expérimentaux avec notamment, l'institut de formation en ergothérapie (IFE) de Nancy, le Pôle d'Excellence Rurale de Guéret... Dernier en date, « Géopass » a pour but d'évaluer les stratégies d'aide à l'autonomie au domicile dans le cadre de la prise en charge de patients âgés. Financé par la Caisse des dépôts et consignations, ce projet pilote va permettre l'adaptation de logements automatisés dans des programmes immobiliers. Premier en date, un immeuble HLM de 28 logements dont 10 seront adaptés, sera livré début 2011

par Habilim près de Limoges. Le kit de base idéal regroupe un ensemble de solutions qui permettent la scénarisation d'actions répétitives, le branchement/débranchement sans efforts d'appareils électriques, le balisage lumineux ou l'éclairage automatique lors de déplacements nocturnes et enfin, un réseau de communication pour lutter contre l'isolement. L'un des produits phare de la gamme *Céline* est l'interscénario, un interrupteur d'un genre nouveau qui permet d'actionner en même temps différentes fonctions (extinction générale de l'éclairage, activation centralisée des volets, gestion programmée du chauffage, contrôle d'accès...) afin de scénariser des actions répétitives ou périodiques comme le départ de la maison, le coucher ou le retour de vacances... Enfin, le groupe Legrand a mis en place un réseau d'installateurs « partenaires handicap » en liaison avec la société CREE. Prolongement logique, ce partenariat a permis, par exemple, de rendre l'interscénario *In One by Legrand* accessible aux personnes polyhandicapées à l'aide d'une téléthèse (une télécommande actionnable au toucher, en mode

défilement lumineux ou sonore, ou par le souffle, via le *joystick* d'un fauteuil roulant). Chez Legrand, la domotique progresse de 30 % par an depuis cinq ans. Malgré la crise, le poids du marché français pourrait potentiellement tripler avec une croissance annuelle à deux chiffres jusqu'au moins à l'horizon 2013.

#### Que pensez-vous de la mise en place d'un Centre de référence national ?

Ce Centre est porté par quatre régions, dont le Limousin, avec le CHU de Limoges et *Elopsys*, pôle de compétitivité de la région Limousin. Dans ce cadre, le projet « Autonom'Lab » limousin fédère des industriels, notamment Legrand, des laboratoires, des acteurs médico-sociaux, des institutions publiques et des représentants des « usagers » s'engageant dans le développement et la diffusion de solutions pour l'autonomie des personnes. En tant qu'acteur, nous ne pouvons que soutenir une telle initiative qui constitue une extraordinaire opportunité de développement de marchés et un accélérateur de sortie de la crise.

## « Clarifier le financement du marché »



Jean-Bernard Schroeder, directeur des TIC Santé et équipements au Snitem

***Le Snitem est la première organisation professionnelle représentant la majeure partie de l'industrie du secteur des dispositifs médicaux. Il est déjà impliqué dans la démarche du Centre de référence national. Explications.***

#### Quelles sont les activités du Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) ?

Le Snitem est un syndicat professionnel qui regroupe les entreprises fabriquant des dispositifs médicaux permettant de poser un diagnostic, soigner, compenser un handicap. Notre mission est de rassembler ces entreprises, de les représenter dans leurs discussions avec les services de l'État, l'Assurance Maladie ou la Haute autorité de santé dès lors qu'il s'agit d'une problématique collective. Nous comptons environ 240 adhérents, dont une moitié de PME.

#### Que pensez-vous de la création d'un Centre de référence national ?

Nous avons été impliqués dans la démarche au travers d'une convention signée avec l'un des pôles de compétitivité concernés : SCS\*.

Nous y sommes donc très favorables et avons la volonté de nous y impliquer. Il représente, en effet, une véritable opportunité de valider certaines solutions ou produits, voire des applications coopératives entre différentes entreprises, car les solutions vont au-delà des dispositifs médicaux et nécessitent, en particulier, des compétences en matière de télécommunication détenues par d'autres entreprises que nos adhérents. Ce nouveau centre est donc l'occasion de partager une structure pérenne, bien identifiée, disposant de moyens même s'ils sont limités.

#### Pensez-vous qu'il est susceptible d'accélérer le développement du marché ?

Le véritable accélérateur d'un marché est son modèle économique. Nous savons qu'une forte demande existe aujourd'hui du côté des patients. Le Centre de référence national, lui, sera le moyen de structurer l'offre, d'évaluer

un certain nombre de solutions. Mais pour que l'offre et la demande se rencontrent, il faut que se développe un modèle économiquement viable. Les solutions actuelles s'inscrivent dans le secteur de la santé, domaine où la prise en charge par l'Assurance Maladie et les assurances complémentaires reste un point sensible. Le véritable phénomène déclencheur de ce marché ne pourra donc être qu'une prise en charge par l'Assurance Maladie et les assurances complémentaires des suivis à distance et des différents apports de la télémédecine. Pour que le marché prenne toute son ampleur, il est donc nécessaire de clarifier son financement.

\* SCS (*Solutions communicantes sécurisées*) a pour mission de favoriser l'émergence de projets collaboratifs innovants entre tous les acteurs afin de concevoir et développer des solutions qui intègrent composants, logiciels, réseaux et systèmes afin d'échanger et traiter des informations de manière sécurisée et fiable.

précédents appels à projets. L'annonce de cet appel à projets sera faite, comme pour les précédents, sur le site :

➤ [www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article180](http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article180)

## Haut débit pour tous

Le Gouvernement a décidé la mise en œuvre d'un label « haut débit pour tous ». Ce label sera notamment appliqué à des offres d'accès à internet haut débit respectant un cahier des charges (*disponibilité sur la totalité d'un territoire, débit minimum, 35 € par mois, matériel compris...*). Il permettra aux Français d'identifier, dans leur département, des offres d'accès à internet haut débit proposées dans des conditions satisfaisantes sur la totalité du territoire.

➤ [pascal.dagras@finances.gouv.fr](mailto:pascal.dagras@finances.gouv.fr)

## Des prêts pour la modernisation de la restauration

Hervé Novelli a signé avec le Président directeur général d'Oséo, François Drouin, une convention permettant le lancement du Prêt participatif pour la modernisation de la restauration (PPMR), conçu pour financer la modernisation des entreprises de la restauration appliquant le Contrat d'avenir. Ce prêt, accordé sans garantie ni caution personnelle, sera d'un montant compris entre 30 000 € et 120 000 € ; d'une durée de remboursement de 5 ans assortie d'un différé d'amortissement du capital de 12 mois. Le réseau d'Oséo est à la disposition des restaurateurs pour les renseigner sur le dispositif.

➤ [www.oseo.fr/notre\\_mission/notre\\_offre/croissance/financements\\_bancaires/prest\\_participatif\\_pour\\_la\\_modernisation\\_de\\_la\\_restaurant](http://www.oseo.fr/notre_mission/notre_offre/croissance/financements_bancaires/prest_participatif_pour_la_modernisation_de_la_restaurant)

➤ [michel.anselin@finances.gouv.fr](mailto:michel.anselin@finances.gouv.fr)

## 6<sup>e</sup> Forum CIFRE

Le 6<sup>e</sup> forum Cifre (Conventions industrielles de formation par la recherche) aura lieu le 30 novembre prochain au Palais Brongniart à Paris. Ce rendez-vous annuel de rencontres entre étudiants et entreprises permet de recruter un doctorant, en CDD ou en CDI. Le forum est ouvert aux propositions de fin de stage de Master ou de fin d'études.

➤ <http://cifre.anrt.asso.fr/>

➤ [mendes@anrt.asso.fr](mailto:mendes@anrt.asso.fr)

## Colloque Tic & santé

Le colloque Tic & santé se tiendra le 1<sup>er</sup> décembre prochain au ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi. Organisée par la Dgcis, cette journée a pour objectif de débattre autour des enjeux liés à la santé et l'autonomie avec un ensemble de témoignages de professionnels, d'acteurs économiques et industriels du secteur. Elle permettra également de présenter les enjeux économiques et les marchés pour le développement de l'industrie française

dans le domaine des TIC en santé. Inscription obligatoire sur :

➤ [www.telecom.gouv.fr/rubriques-menu/soutiens-financements/programmes-nationaux/ticsante/colloque-tic-sante-2197.html](http://www.telecom.gouv.fr/rubriques-menu/soutiens-financements/programmes-nationaux/ticsante/colloque-tic-sante-2197.html)

➤ [nicole.gerles@finances.gouv.fr](mailto:nicole.gerles@finances.gouv.fr)

## Digiworld Summit 2009

Le *DigiWorld Summit 2009* se tiendra les 19 et 20 novembre prochain à Montpellier sur le thème « Facing the downturn : Open Innovation, Open Platforms... ». Le *DigiWorld Summit* s'est imposé comme une des toutes premières conférences en Europe pour prendre la mesure des bouleversements à l'œuvre dans les secteurs des télécoms, d'internet et des médias.

➤ [www.digiworldsummit.com/2009/pages/?all=accueil&idl=21](http://www.digiworldsummit.com/2009/pages/?all=accueil&idl=21)

➤ [patrick.schouller@finances.gouv.fr](mailto:patrick.schouller@finances.gouv.fr)

➤ [n.sulmoni@idate.org](mailto:n.sulmoni@idate.org)

## Lancement du débat public sur les nanotechnologies

Ouvert officiellement le 23 septembre dernier, le débat public sur les options générales en matière de développement et de régulation des nanotechnologies qui a pour objectifs d'informer la population, lui permettre de s'exprimer et d'éclairer les grandes orientations de l'action de l'État, débute le 15 octobre à Strasbourg. Le calendrier de l'ensemble des réunions est disponible sur :

➤ [www.debatpublic-nano.org/actualite/calendrier\\_reunions.html](http://www.debatpublic-nano.org/actualite/calendrier_reunions.html)

➤ [louis.trepied@finances.gouv.fr](mailto:louis.trepied@finances.gouv.fr)

## Prix de la stratégie d'entreprise

Ce prix sera remis le 9 juin 2010 par Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation, auprès de la ministre de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi, au Centre de conférences Pierre Mendès-France à Bercy. Les entreprises qui souhaitent concourir à la 4<sup>e</sup> édition (2009-2010) doivent déposer leur dossier de candidature du 12 octobre au 18 novembre 2009 sur :

➤ [candidature@prix-strategie.com](http://candidature@prix-strategie.com)

## Les États généraux de l'industrie

À la demande du président de la République, Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie, a décidé d'organiser des États généraux de l'industrie. Ceux-ci, visant à assurer les conditions d'un développement durable et dynamique de l'industrie en France répondant aux attentes économiques et sociales, associeront des groupes de travail nationaux, régionaux, et des consultations en ligne. Ils seront lancés par le ministre le jeudi 15 octobre.

## Publications

### • 4 pages de la Dgcis

Ce sixième numéro porte sur l'usage des TIC dans les entreprises industrielles européennes, qui progresse de façon contrastée selon les pays et les outils. Les avancées les plus marquantes ont été réalisées dans l'accès à internet à haut débit et l'équipement en réseaux locaux. [www.industrie.gouv.fr/p3e/4pages/4p06\\_dgcis.pdf](http://www.industrie.gouv.fr/p3e/4pages/4p06_dgcis.pdf)

### • Étude de la chaîne de valeur dans l'industrie aéronautique

Pour mieux comprendre l'état de l'art, les relations entre les acteurs et leurs perspectives, cette étude prospective propose à travers l'outil « chaîne de valeur » une analyse visant à faciliter un meilleur positionnement de l'industrie aéronautique pour les prochaines années. [www.industrie.gouv.fr/p3e/etudes/aeronautique/etudes3.php](http://www.industrie.gouv.fr/p3e/etudes/aeronautique/etudes3.php)

### Dossier mensuel de conjoncture industrielle

Ces fiches présentent, sous forme de graphiques, l'évolution des différentes variables observées : production industrielle, opinions des industriels, commerce extérieur, demande, prix, chiffres d'affaires (résultats de juillet 2009). [www.industrie.gouv.fr/p3e/conjoncture/dossier/fiches.php](http://www.industrie.gouv.fr/p3e/conjoncture/dossier/fiches.php)

### Tableau de bord de l'industrie et de la consommation : septembre 2009

Le tableau de bord mensuel de l'industrie et de la consommation regroupe les indicateurs conjoncturels suivants de la statistique publique :

- pour la partie « industrie » : production industrielle, emploi, opinion des industriels et échanges extérieurs,
- pour la partie « consommation » : prix à la consommation, dépenses de consommation et opinion des ménages.

[www.industrie.gouv.fr/p3e/tableau\\_bord/ic/ic.php](http://www.industrie.gouv.fr/p3e/tableau_bord/ic/ic.php)

### La logistique en France : indicateurs territoriaux

Cette étude prospective propose de définir un nouveau cadre pour la gouvernance logistique territoriale et un nouveau zonage logistique de la France, correspondant aux réalités logistiques actuelles, mais également aux défis de l'avenir. [www.industrie.gouv.fr/p3e/etudes/logistique/etudes2.php](http://www.industrie.gouv.fr/p3e/etudes/logistique/etudes2.php)